

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 98.007

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 16 Mars à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

6 Mars 1998

DATE D'AFFICHAGE

6 Mars 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

MM. ANGIBAUD, BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE : Monsieur GAVEN par Monsieur CARRIE
Monsieur CANDAU par Monsieur BUJARD
Monsieur DONZIER par Monsieur HUGENDOBLER
Monsieur DINDINAUD par Madame LECOMTE-RULLIER

ETAIT ABSENTE : Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Définition du Porjet Local d'Animation Jeunesse et Sports 1998 de ROYAN (P.L.A.J.S. 98)

VOTE : UNANIMITE

La Ville de ROYAN a déposé, auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, son projet d'animation pour l'exercice 1998.

A ce titre, la Ville peut bénéficier d'une subvention d'un montant de 35.000 Francs, affectés pour 30.000 Francs au dispositif "La Famille, l'Enfant et le Sport / Convention d'insertion sociale des jeunes par le sport", et pour 5.000 Francs au dispositif "ROYAN Vacances Jeunesse / Centre de Découverte Sportive".

Il est demandé au Conseil Municipal de préciser les modalités et le montant de l'implication financière de la Ville dans ces dispositifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur
- APRES en avoir délibéré

D E C I D E

- D'affecter :

- à l'insertion sociale des jeunes par le sport la somme de 40.000 Francs prévue au Budget Primitif 1998

- à l'animation sportive des vacances, au titre du dispositif "ROYAN Vacances Jeunesse", et du "Centre de Découverte Sportive", un crédit de 32.000 Francs.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 Mars 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS